

■ DONNÉES SOCIALES

STS DÉCORTIQUE LES HEURES À DISTANCE

Spécialiste de la gestion des données sociales sur Internet, STS (69) s'interface avec l'informatique embarquée. Et, sans ressaisie, intègre les heures dans son logiciel de paie. Explications.

Qui hésite encore à placer des données sensibles sur Internet ? La société STS (69), qui revendique 400 clients dans le TRM, gère les temps de 5 000 conducteurs et totalise 700 000 fichiers d'archivage légal en ligne, s'inscrit en faux. « Nous récupérons, intégrons et analysons les données sociales. Nous mettons en évidence les anomalies et infractions et restituons celles-ci dans un espace client Internet entièrement sécurisé, explique Sébastien Huyghe, directeur de STS. Et, surtout, nous mettons à disposition des entreprises des interlocuteurs dédiés, des experts juridiques. » Stockage sécurisé et procédures de contrôle... STS garantit un archivage des données conforme aux obligations légales. « Nous



Sébastien Huyghe, directeur de STS.

conservons les informations pendant cinq ans. En cas de contrôle, nous sommes garant de la conformité des fichiers », affirme Sébastien Huyghe.

La sécurisation des données sociales est d'autant plus cruciale qu'il est possible de les transmettre à distance, via un ordinateur de bord connecté à un chrono

numérique. Les fichiers sont routés vers le serveur STS. « Quel que soit l'opérateur d'informatique embarquée, nous pouvons récupérer les fichiers issus de la carte « conducteur » – l'opération sera bientôt possible avec la mémoire de masse du chrono. Nous comparons les données brutes, légales (fichier 1b), avec celles qui sont tirées du boîtier embarqué, afin de mesurer les écarts, et d'assurer des données justes pour la paie. L'étude comparative est synthétisée sur des tableaux de bords, disponibles en ligne ».

L'objectif du comparatif est de faire prendre conscience de la complexité de la gestion sociale – avec la « minute indivisible » et autres réglementations lourdes – et des limites de l'informatique embarquée. « Dans certains cas, nous

constatons 20 à 30 heures d'écart par mois », rapporte Marc Champenier, directeur des opérations de STS. La société rhônalpine a conclu des partenariats privilégiés avec trois acteurs de l'informatique embarquée : GreenCat, VDO OmniBridge (ex-produit Siemens) et Qualcomm. Le prestataire cite plusieurs cas d'interfaces réalisées. Une première, avec Transics, chez les Transports Delerce (74) ; une deuxième, avec GreenCat (téléchargement direct dans le boîtier embarqué et fichier envoyé en temps réel sur les serveurs STS pour test de conformité, analyse, stockage, restitution) chez Multi-Transport (63) ; et une troisième, avec Qualcomm (analyse des infractions et des frais de route), pour le groupe Epur (71). ●

W. MAISY

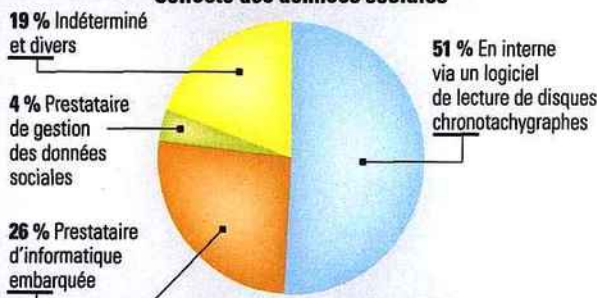
DES DOUTES SUR LES PAIES ?

« 53 % des PL sont équipés de chrono à disques et 44 % portent un chrono numérique », indique TLF en collaboration avec la société STS. L'étude a été conduite à partir de fin 2008, sur un panel représentatif d'une centaine d'entreprises et près de 10 000 véhicules. « L'équipement en chrono numérique se fait au fil du temps, lors de l'achat de nouveaux VI. Il s'agit d'un investissement non négligeable. Donc la plupart des flottes attendent le dernier moment pour s'équiper,

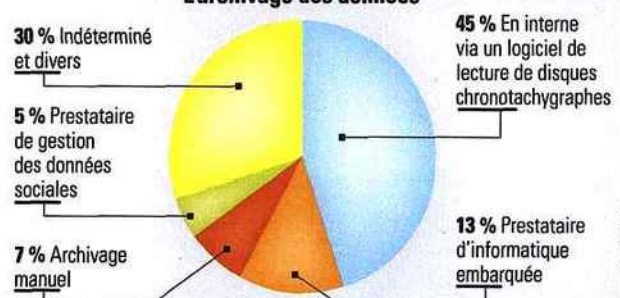
ce qui les contraint à devoir organiser une double gestion des données analogiques et numériques. » L'enquête constate que 46 % des entreprises ne maîtrisent pas suffisamment la réglementation sociale. Et, chose inquiétante, que seulement 56 % sont sûres à 100 % de leurs paies transport. « La problématique de l'archivage n'est pas toujours clairement identifiée. Il semble que la sensibilisation sur la conservation des données numérique ne soit pas encore suffi-

sante. » Quelles sont les solutions adoptées pour archiver ? « Le logiciel de lecture des disques reste le principal moyen, mais on constate une forte percée des prestataires externes, qui proposent une sauvegarde sécurisée sur des serveurs mutualisés » (voir figure). En conclusion, ce rapport note « qu'il ne suffit pas d'installer un chrono tachygraphe électronique ou un ordinateur de bord dans un véhicule pour respecter la réglementation. »

Collecte des données sociales



L'archivage des données



Source : STS/TLF